



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX MEMBRES DU BUREAU CENTRAL POUR
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AU PAYS-BAS**

Vendredi, 17 octobre 1980

*Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,*

Je suis très heureux qu'une occasion s'offre à moi de rencontrer ici les membres du Bureau central pour l'Enseignement catholique aux Pays-Bas, avec les représentants de l'Association des Professeurs catholiques.

D'abord, je vous remercie de cette visite au Pape: elle exprime votre souci de vivre vos responsabilités d'enseignants chrétiens en union avec le Successeur de Pierre et, dans sa personne, avec l'Eglise universelle. Permettez-moi d'y voir un signe de l'importance que vous attachez à ce que votre action éducative dans votre pays se situe dans un horizon plus large, celui de l'engagement éducatif de l'ensemble de l'Eglise et de ses enseignants en faveur de la jeunesse d'aujourd'hui et de l'humanité de demain.

Vous commémorez le soixantième anniversaire de ce Bureau: je félicite tous ceux qui ont pris une part méritante à la promotion de cet enseignement et je forme les meilleurs vœux pour l'avenir de celui-ci et pour sa qualité éducative, au plan humain et spirituel.

Vous savez combien l'Eglise encourage la responsabilité des laïcs dans la formation des jeunes à la lumière de la foi. Et l'un des terrains privilégiés de cette formation demeure l'école catholique. En soulignant son "importance considérable", le Concile Vatican II^[1] n'a fait que reprendre une conviction et une pratique constantes de l'Eglise. Aux Pays-Bas les catholiques l'ont bien compris et mis en œuvre avec une grande ampleur. Ils ont bénéficié pour cela d'un système scolaire qui sauvegarde, d'une façon que l'on pourrait considérer comme exemplaire, la liberté des parents

dans le choix de l'école de leurs enfants selon leur conscience[2].

Chaque fois que l'Eglise met en relief l'intérêt et le bienfait de l'enseignement catholique, elle suppose évidemment que celui-ci soit en mesure de réaliser ses buts: créer une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, permettre aux jeunes de développer leur personnalité humaine et leur être de baptisés, en faisant que la connaissance qu'ils acquièrent graduellement du monde, de la vie et de l'homme soit illuminée par la foi[3]. Autrement dit, ces écoles doivent pouvoir proposer une véritable éducation religieuse adaptée aux situations diverses des élèves. La catéchèse - catholique pour les catholiques - est l'un des temps forts essentiels de cette formation chrétienne, comme le rappelait avec vigueur l'Exhortation apostolique "Catechesi Tradendae"[4]. "Le caractère propre et la raison profonde de l'école catholique, ce pour quoi les parents catholiques devraient la préférer, c'est précisément la qualité de l'enseignement religieux intégré dans l'éducation des élèves".

Une telle éducation suppose un bon nombre de conditions dont je suis sûr que vous vous préoccupez: esprit profondément chrétien de l'école et de son projet éducatif, élaboré avec le concours des professeurs et des parents; compétence, savoir pédagogique, foi et esprit apostolique des maîtres. Oui, "apostolique", car il s'agit d'un véritable apostolat, capital pour la qualité morale et la foi des nouvelles générations. Vous participez, en ce sens, au travail pastoral de l'Eglise, pour lequel les conclusions du Synode particulier des Evêques des Pays-Bas[5], ont vivement encouragé les laïcs.

De la même manière, je vous donne mes encouragements. Je connais bien les difficultés que vous rencontrez dans votre travail difficile et délicat et j'apprécie l'engagement généreux avec lequel vous vous employez personnellement à donner aux jeunes le meilleur de vous-mêmes. Je prie Dieu de rendre fructueuse votre activité au service de l'enseignement catholique, pour que celui-ci garde toute sa place, sa place spécifique, dans l'éducation humaine et chrétienne de la jeunesse de votre cher pays, et qu'il corresponde toujours mieux à sa vocation. De tout cœur, je vous bénis, et avec vous, je bénis vos collègues et chacune de vos familles.

[1] *Gravissimum Educationis*, 8.

[2] Cfr. *ibid.* 6.

[3] Cfr. *ibid.* 8.

[4] Ioannis Pauli PP. II *Catechesi Tradendae*, 69.

[5] Cfr. *Synodi Particulari Episcoporum Nederlandiae Enuntiata ultima*, 33, 43 et 44, die 31 ian. 1980: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, III, 1 (1980) 261, 265 et 266.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana